

18 SEP

0305 /J. S. 4. 19.-

Monsieur CIZA Didace,
LILIMA (Camp des Réfugiés)
C/o CROIX-ROUGE RWANDAISE
K I G A L I.-

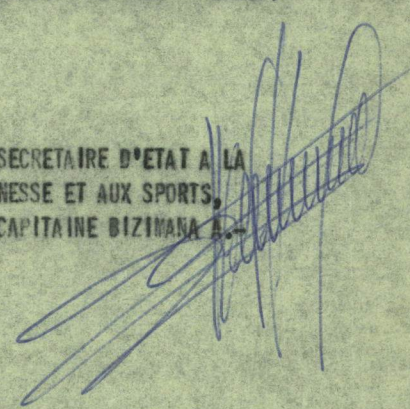
Monsieur,

J'ai bien reçu votre lettre manuscrite du 1er courant, relative à une demande d'autorisation d'être intégré dans une équipe de Rugby à BUTARE.

Par la présente, je porte à votre connaissance que les modalités d'affiliation se font entre le joueur intéressé et l'équipe de son choix. Le cas échéant, mon Département intervient pour examiner la régularité d'affiliation.

En ce qui concerne votre cas, vous pouvez, dans les limites de votre statut actuel, vous adresser au Responsable de cette équipe, en prenant soin de m'en informer.-

LE SECRETAIRE D'ETAT A LA
JEUNESSE ET AUX SPORTS,
LE CAPITAINE BIZIMANA A.-



8 SEP. 1972

0305/J. S. 4. 19.-

Monsieur CIZA Didace,
LILIRA (Cano des Réfugiés)
C/o CROIX-ROUGE RWANDAISE
KIGALI.-

Monsieur,

J'ai bien reçu votre lettre manuscrite du 1er courant, relative à une demande d'autorisation d'être intégré dans une équipe de Rugby à BUTARE.

Par la présente, je porte à votre connaissance que les modalités d'affiliation se font entre le joueur intéressé et l'équipe de son choix. Le cas échéant, mon Département intervient pour examiner la régularité d'affiliation.

En ce qui concerne votre cas, vous pouvez, dans les limites de votre statut actuel, vous adresser au Responsable de cette équipe, en prenant soin de m'en informer.-

LE SECRETAIRE D'ETAT A LA
JEUNESSE ET AUX SPORTS
LE CAPITAINE BIZIMANA AL-

